



PROGRAMME

**TOUTS
NÎMES**
Pour votre quotidien & pour demain

DOSSIER DE PRESSE

LUNDI 9 FÉVRIER 16H

RESTAURANT JÉRÔME NUTILE

PARC GEORGES BESSE

Contact presse :

Valentine Wolber - 06 20 62 37 95 / tournimes@proust2026.fr



La proximité du quotidien et la vision pour demain : Deux promesses simples et complémentaires.

Premier adjoint au Maire et Président de Nîmes Métropole, je suis candidat à l'élection municipale de mars prochain.

Être maire, c'est agir pour la qualité de vie des habitants tout en préparant sérieusement l'avenir, anticipant les réalités, les contraintes et les besoins. C'est donc protéger et projeter. Oeuvrer pour rendre la ville durable et toujours plus désirable.

Avec « Tout Nîmes » je veux mettre mon expérience au service de votre quotidien.

Agir plutôt que promettre.

Parce que la seule politique qui vaille, c'est celle qui améliore concrètement la vie des gens. Celle qui répond aux problèmes du quotidien.

Vous allez découvrir ici mon projet.

Ce projet « Tout Nîmes » a été construit pour les nîmois, à leur contact. Il s'articule autour des notions de quartier et de proximité et trace les perspectives d'une ville étudiante et joyeuse, une ville pratique qui apporte de vraies solutions aux besoins des actifs et une ville sereine à laquelle nos aînés aspirent. Une ville 3.0 qui s'adapte sans cesse aux besoins de ses concitoyens.

Tout Nîmes n'est pas un simple nom de liste. Tout Nîmes, c'est l'unité qu'il convient de protéger : une unité géographique et sociale. Personne ne doit rester sur le bord du chemin.

Nous ne partons donc pas d'une page blanche. Nîmes est devenue une ville rayonnante et attractive, forte de grands équipements structurants.

Mais désormais, c'est une autre page qu'il convient d'écrire. Le projet que je propose aux nîmoises et aux nîmois est donc clair.

La proximité du quotidien et la vision pour demain. Deux promesses simples et complémentaires. L'une pour votre quotidien : sécurité, voirie, propreté urbaine, petite enfance, social, culture, sports, mobilités... L'autre pour la ville de demain : urbanisme, développement économique, enseignement supérieur, tourisme, Smart-City / organisation de la ville de demain... Vous l'avez compris : je vous propose que Nîmes continue de s'épanouir au quotidien, sans dogmatisme. Les nîmoises et les nîmois peuvent donc compter sur mes colistiers et moi pour combattre à droite comme à gauche les créateurs de dépenses publiques inutiles et faire rayonner Nîmes plus que jamais dans un développement maîtrisé et harmonieux.



1 SÉCURITÉ :

Garantir la tranquillité à chacun partout et à chaque instant



Condition impérative au déploiement de toutes politiques publiques.

Nous sommes tous différents les uns des autres.

Nous n'habitons pas tous le même quartier. Nous ne vivons pas tous de la même façon. Nous n'avons pas tous le même niveau de vie. Nous ne partageons pas les mêmes centres d'intérêts. En revanche, **nous respirons le même air et nous aspirons tous, à l'exception de quelques-uns, à nous épanouir dans un cadre de vie apaisé, serein, sans stress.** Hélas, aujourd'hui encore, des zones d'insécurité perdurent ici ou là avec leurs petits et parfois gros trafics et les incivilités infusent notre quotidien aux quatre coins de la ville.



Réorganiser notre police municipale avec pour mission la tolérance zéro.

Garantir à chacun, partout et à chaque instant la tranquillité est la condition impérative au déploiement de toutes politiques publiques. Pour y parvenir, nous devons nous donner les moyens matériels et humains d'une telle ambition et dans le même temps, imposer tout le temps et en tous lieux le respect des règles républicaines.



La sécurité des Nîmoises et des Nîmois ne sera donc pas déléguée à la responsabilité d'un adjoint. J'en assumerai personnellement la charge. Pour autant, ce combat prioritaire ne peut se mener seul. En effet, si la tranquillité publique est la responsabilité du Maire, la sécurité est celle de l'État. **J'entends ainsi réactiver le binôme « Préfet/Maire » qui a porté ses fruits par le passé.**

Se donner les moyens matériels et humains d'une telle ambition

En réponse à l'exigence de résultats, nous mobiliserons des moyens nouveaux et complémentaires pour accompagner l'État dans sa compétence régalienne.

Création d'un poste de Police Mobile
Installé dans un véhicule aménagée, ce poste de Police Municipale itinérant sillonnera la ville et stationnera par demi-journée dans chaque quartier, permettant aux habitants de signaler sans se déplacer jusqu'au poste principal, nuisances, incivilités ou dégradations.

Création d'un poste de Police Municipale en centre-ville / Office de la tranquillité

Cette permanence en cœur de ville garantira aux Nîmois comme aux visiteurs une présence rassurante et dissuasive.

Mise en place de bornes d'alerte vidéo

L'activation de la borne déclenchera une mise en alerte du dispositif cameras alentour pour un traitement prioritaire. Chaque borne sera également équipée de défibrillateur. (aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque)

Drones de surveillance urbaine

Je mettrai tout en œuvre pour que la police municipale dispose au plus vite et dans le respect des textes en vigueur de drones de surveillance urbaine.

Renforcement du dispositif de vidéosurveillance

Les 700 caméras présentes sur le territoire ont déjà permis de pacifier de nombreux secteurs et d'identifier des auteurs de crimes et délits. J'entends amplifier leur déploiement et les démultiplier.

Du bleu dans la rue... et nulle part ailleurs !

Avec 200 policiers municipaux, la ville de Nîmes est parmi les mieux dotées de France. Mais on peut faire beaucoup mieux encore. Je libérerai nos policiers municipaux des tâches administratives et chronophages. Leur présence est dans la rue, auprès des Nîmois.

Sécurité des écoles

Sécurisation par vidéo surveillance des parvis des écoles. Patrouilles de Police Municipale aux abords lors des entrées/sorties scolaires et attention prioritaire de l'hyperviseur pour une intervention en 5 minutes maximum en cas de nécessité.

Création d'une brigade d'intervention

Dédiée aux nuisances nocturnes à la chasse aux points de deal.

Lien direct Police Municipale / gardiens d'immeubles

Pour procédure d'intervention rapide. En lien avec la Police Nationale et le Parquet, conventionnement avec les bailleurs sociaux ou privés pour procédure d'intervention des brigades nuisances et anti-deal.

Création d'une brigade de gardiens de squares

Pour les parcs Jacques Chirac et Jardin de La Fontaine en s'appuyant notamment sur le contingent des services civiques.

Prévention de la délinquance : grande cause municipale

Mobilisation générale de l'ensemble du corps associatif

J'inviterai l'ensemble des associations (culturelles, sportives, éducatives, écologiques, civiques...) ainsi que les organismes consacrés à l'enfance et à la jeunesse à participer à cette mobilisation générale pour remettre à l'honneur la fierté d'être un citoyen nîmois !

Oxygéner hors du quartier

C'est dès la maternelle et l'école primaire qu'il faut agir dans la prévention en ouvrant de nouveaux horizons pour faire naître des passions, des vocations et créer des relations ouvertes sur le reste de la Ville. Sous la responsabilité de leurs parents, ces jeunes élèves seront incités à pratiquer activités sportives ou culturelles hors de leur quartier.

Imposer le respect des règles républicaines

La Marseillaise dans les écoles

La Marseillaise sera affichée dans chaque classe et le pavoisement aux couleurs de la France sera remis en valeur dans nos 83 écoles publiques.

Le conseil des droits et devoirs des familles renforcé

Je présiderai personnellement cette instance qui reçoit les familles dont un membre mineur a commis des incivilités. L'indemnisation systématique et sans délai de la collectivité pour les dégâts occasionnés sur le domaine public seront la condition sine qua non à la non activation des procédures pénales.

Création d'une réserve communale de sécurité civile

Constituée de citoyens volontaires et bénévoles mobilisables en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire.



2 ENVIRONNEMENT/SANTÉ :

Protéger notre environnement et la santé des Nîmois



■ ENVIRONNEMENT

Protéger notre territoire et son environnement est un enjeu majeur. Cette responsabilité essentielle nous incombe collectivement et ne saurait être reportée sur les générations futures. À Nîmes, il a toujours fait froid l'hiver et chaud l'été. Mais le phénomène s'accroît et doit absolument faire l'objet d'actions concrètes. Nos écoles notamment doivent être impérativement tempérées. Je m'engage à lancer un grand plan de réhabilitation énergétique des établissements scolaires. Parallèlement à cela, nos espaces publics doivent être massivement végétalisés pour créer des îlots de fraîcheur partout où c'est possible. Et parce que l'exemplarité commence par soi, 100% de l'énergie des bâtiments communaux sera verte d'ici 3 ans.

Chaque Nîmois doit être protégé par l'adaptation de Nîmes à l'évolution climatique.

- Voiles d'ombrages dans les rues passantes du centre-ville et brumisateurs
- Généralisation du permis de végétaliser pouvant aller jusqu'à la prescription de la végétalisation devant façade lors du PC ou de déclaration de travaux.
 - Mise en place du concours des Comités de quartier.
 - Mise en œuvre au cas par cas de la « Préhension végétale » pour conserver dans chaque quartier des îlots de verdure non bâtis
- Déploiement du projet « Une place : une fontaine ! » pour création : de fraîcheur dans la Rome Française.
- Programme de **rénovation énergétique des écoles** dans le respect du décret de sobriété énergétique et poursuite de la désimperméabilisation des cours d'école
- Energie 100% verte dans tous les bâtiments municipaux.
- 30 places, 300 rues, 3000 arbres (voir page 9).





SANTÉ

Au-delà de cette indispensable garantie de protection, chaque Nîmois doit avoir les moyens de se soigner ! La santé relève hélas comme vous le savez de la responsabilité d'un État défaillant dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres.

Trop de Nîmois sont encore sans médecin traitant.

Comment dans ces conditions, lorsque l'on sait qu'un médecin nîmois sur deux devrait partir en retraite au cours des six prochaines années, rester bras croisés alors que le Département du Gard montre ses limites et que la Région Occitanie n'entend pas s'occuper des grandes villes ? Là encore, je prendrai mes responsabilités de maire.



Chaque Nîmois doit être protégé.

- **Pour l'eau potable qu'il boit :**

Veille permanente sur la haute qualité de l'eau et l'absence de polluants (PFAS).

- **Contre les inondations :**

- Poursuite et achèvement du grand programme de protection des Nîmois et de leurs biens contre les inondations.

- **Pour l'air qu'il respire**

- Renforcement du dispositif de capteurs d'analyse d'air dans les quartiers Nîmois.

- **Contre le retour des épidémies ou des maladies éradiquées.**

- **Par l'activité physique**

- Soutien à la coordination Médecins /association. Je veux des citoyens les plus en forme grâce à une activité physique quotidienne, de la simple marche au sport de haut niveau

- Création d'un Central Parc Urbain : unification des deux parcs du sud du centre-ville : **Bois des Noyers et ex pépinières Pichon** (34 ha au total, l'équivalent du Champ-de-Mars à Paris) via un aménagement intégré de l'ensemble avec mise en perspective d'un parcours de santé / course à pied clos, éclairé, surveillé et sécurisé. La course à pied est probablement l'activité sportive la plus pratiquée sur la ville. Le nombre de pratiquants est difficilement quantifiable car la plupart courent sans licence. Mais les succès populaires d'épreuves phares de la ville (NUT, Semi marathon du premier mai et Nocturne du Lions)donnent une bonne indication. Je souhaite donc que ces femmes et hommes puissent avoir le choix de s'entraîner à toute heure du jour ou en soirée dans un lieu urbain clos, éclairé et sécurisé et plus seulement sur des voies ouvertes à la circulation, sombres ou isolées.



- **Par des actions de prévention, contrôle, sensibilisation**

- Contrôle des carnets de vaccination obligatoire dans les écoles

- Maintien à un haut niveau de qualité des 54 cantines scolaires avec 50% de produits bio et circuit court. Je veux des jeunes Nîmois les mieux nourris de France !

- Formation et sensibilisation des personnels des écoles à l'identification et la prévention du harcèlement scolaire

- Proposer, en lien avec les centres sociaux de la ville, une offre périscolaire attractive pour l'aide aux devoirs notamment (17h – 19h).





Chaque Nîmois doit avoir son médecin.

- 1 - Dès la rentrée 2026, je réunirai au Palais des Congrès H2 tous les médecins et professionnels de santé nîmois et leurs organisations professionnelles pour repenser le contrat Local de santé de Nîmes avec l'Agence Régionale de Santé, la CPAM, le CHU et les cliniques.
- 2 - Je soutiendrai par ailleurs très activement les initiatives de la Communauté professionnelle territoriale de Santé NEMAUSA (CPTS) pour parvenir à l'installation de nouveaux médecins, et faciliter l'accès aux soins et garantir le parcours de santé.

Repenser le contrat local de santé.



- 3 - Enfin, m'appuyant sur la compétence et le réseau de ces professionnels, j'engagerai la Ville sur :
 - Un plan d'action avec la faculté de Médecine et de Dentaire et le CHU Caremeau : **mise en place de « parrainages » d'étudiants et internes.**
 - Une demande d'**option médicale dans un ou plusieurs lycées de la ville** pour provoquer les vocations de jeunes Nîmois.
 - Un programme d'accompagnement à la **création de nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles** couvrant les quartiers nîmois.
 - Soutien à la mise en place par le CPTS d'un dispositif de permanence de médecins volontaires pour **désencombrer les urgences.**
 - Action auprès de la Région pour la mise en place au CHU de **l'Institut de formation en masso-kinésithérapie** validé par le Ministère de la Santé.



Chaque Nîmois doit avoir les moyens de se soigner.

Création d'une complémentaire santé communale

Dès 2026, je lancerai l'étude de faisabilité d'une complémentaire de santé communale à tarifs négociés au meilleur prix afin d'améliorer l'accès aux soins aux personnes* pour lesquelles la santé est un luxe et qui ne bénéficient d'aucune aide ou CMU : retraités, étudiants ou demandeurs d'emploi.

**Revenus n'excédant pas 1,5 fois le SMIC*

3 PROXIMITÉ :

Investir sur tout Nîmes et pour tous les Nîmois



INVESTISSEMENTS SPORTS

EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ :

- 1 - St Césaire - stade Gaston Lessut - Création de vestiaires
- 2 - Mas de Mingue - Stade Henri Noel - Création de 2 vestiaires & tribunes
- 3 - Quartier Cigale rte d'Alès stade - stade St Stanislas - pelouse synthétique & éclairage
- 4 - Pissevin - Galerie Richard Wagner - création d'une salle de boxe
- 5 - Les Courbiers - Stade Raymond Pellissier transformation de la surface en synthétique
- 6 - Quartier Hoche - création d'un gymnase
- 7 - Quartier Courbessac - Création d'une piscine dédiée à l'initiation
- 8 - Quartier Védélin Rte Sauve - Création d'un Complexe Piscine-foot-gymnase
- 9 - Valdegour - Réfection du gymnase Diderot

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS :

- 10 - Quartier du Vallon - Création d'un complexe sport US (baseball, foot américain, Cricket, Kroco roller)
- 11 - Puech du Teil - Stade Marcel Rouvière création de 4 plateaux couverts (basket 3X3, basket, hand, volley)
- 12 - Parnasse Arena - création d'une 4ème tribune & réceptif sponsor
- 13 - Aquatropic - rénovation du site
- 14 - Stade Kauffman - réfection de la pelouse du terrain d'honneur
- 15 - Mas des Gardies - création d'un parcours santé intergénérationnel
- 16 - Parc Jacques Chirac / Bois des Noyers : création d'un parcours santé entièrement sécurisé
- 17 - Quartier Georges Besse / à proximité du bois des Noyers création d'un Pump track & d'une piste BMX
- 18 - La Bastide / hors centre de formation : transformation de 2 terrains stabilisés en synthétique
- 19 - Centre d'entraînement et formation du Nîmes Olympique et équipe féminine - réfection de 2 terrains synthétique + bâti
- 20 - Quartier Route d'Arles - Tennis club Bas-Rhône - Requalification du site.
- 21 - La question du Stade des Costières sera traitée en particulier en fonction d'éléments sportifs et financiers. Un référendum sera organisé.

INVESTISSEMENTS CULTURE

- 22 - Rue Jean Reoul - réfection de l'Espace VIALLAT Chapelle des Sœurs
- 23 - Pissevin - reconstruction de la Médiathèque Marc Bernard
- 24 - Musée du vieux Nîmes / Palais Episcopal - création du Musée du Jean Denim
- 25 - Quadrilatère des Jésuites - réfection bibliothèque Séguier, Musée d'histoire naturelle & cloître des Jésuites.
- 26 - Place de la Calade - Rénovation du Théâtre Bernadette LAFONT
- 27 - Réfection de l'Odéon - Odéon comédie club / salle de stand up

INVESTISSEMENTS COMMERCE

- 28 - Rénovation des Halles de Nîmes
- 29 - Création rue de l'Horloge de la maison de l'attractivité et du commerce

INVESTISSEMENTS SERVICES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 30 - Porte Ouest - Requalification de la zone industrielle de Saint Césaire
- 31 - Porte Ouest - Requalification du Marché Gare
- 32 - Pissevin : création de l'école Claudie Haigueré
- 33 - Extension Bompard (recentrer tous les services techniques)
- 34 - Prolongement de la voie urbaine sud - désengorgement du Boulevard ALLEND
- 35 - Arènes de Nîmes - Reconstitution des gradins en pierre pour préserver l'édifice et améliorer confort et esthétique.

INVESTISSEMENTS SOLIDARITÉ

- 36 - Réfection intégrale de la résidence municipale pour séniors de La Montagnette
- 37 - Quartier Gambetta (La Poste) - Création d'une maison de santé pluriprofessionnelle opération Privée soutenue par le Public
- 38 - Quartier Trait d'Union - Création d'une maison de Santé pluriprofessionnelle opération Privée soutenue par le Public
- 39 - Quartier Porte des Arts - Création d'une maison de Santé pluriprofessionnelle opération Privée soutenue par le Public

ET ÉGÈLEMENT

- Requalification des arches de la SNCF Opération Public/Privé
- Poursuite du grand chantier de protection contre les inondations
- Entretien et Traitement énergétique de toutes les Ecoles
- Conservatoire intercommunal - lieu non encore défini

INVESTISSEMENTS PORTÉS PAR NÎMES MÉTROPOLE

- 40 - Poursuite et achèvement de la rénovation du Marché Gare
- 41 - Transformation et modernisation des déchèteries de la Motte et de St Césaire
- 42 - Quartier Hoche - Pont des pendus - Création d'un Parking relais P+R
- 43 - Traitement de Porte d'auguste- Vincent Faïta
- 44 - Requalification entrée de ville RN113
- 45 - Triaire/ Talabot - Requalification des deux avenues
- 46 - Rocade Ouest - avenue des Français libre / RN 106 - Création d'un Parking relais P+R
- 47 - Quartier Védélin Castanel - Création d'un Parking relais P+R
- 48 - Marché Gare - création Cuisine centrale intercommunale

TOUTS NÎMES
Pour votre quotidien & pour demain



■ AMÉNAGEMENT URBAIN

Mais la sécurité de la ville ne saurait se limiter à des actions de prévention, de protection, de dissuasion et de répression. D'autres politiques de la ville telles que l'aménagement urbain, mais également l'éducation, la culture ou le sport participent à la qualité de vie tout en luttant contre l'insécurité. Maire, je m'engagerai dans la rénovation de rues et de places aux quatre coins de la ville. J'entends également créer des places nouvelles pour redonner à certains quartiers d'indispensables espaces de respiration et de rencontres.

Dès mon élection, j'engagerai sans délai les consultations et la programmation de ces travaux d'envergure qui nécessiteront un étalement au-delà d'un seul mandat de 6 ans.



30 PLACES, 300 RUES, 3000 ARBRES



3 vraies mesures pour la qualité de vie au quotidien de tous les Nîmois et dans Tout Nîmes.

- Refaçonner des lieux de rencontre
- Retrouver les places de Nîmes
- Ramener de l'eau et de la nature en ville
- Rebâtir des rues pour tous
- Redonner la ville à ses habitants

Situation actuelle...



La rénovation des places favorise l'activation sociale et limite la présence de recoins propices aux comportements indésirables.



La piétonisation de certaines rues contribue à créer des lieux plus vivants et naturellement surveillés.



L'amélioration de l'éclairage, associée à des façades actives, renforce le sentiment de sécurité.





Pour une ville pratique, solidaire et agréable à vivre au quotidien

50 investissements de proximité programmés et identifiés dans tous les quartiers de la ville (culture, sport, services publics, infrastructures et équipements de solidarité)

Je suis de ces élus qui ont redonné un tempérament, une allure et des couleurs à Nîmes que des années de communisme et de socialisme avaient laissée triste et meurtrie.

Nous avons fait revivre Nîmes et construit les infrastructures modernes dignes des plus grandes villes. C'était vital !

Je serai le Maire de la vie quotidienne des Nîmois.

Celui qui va concentrer les moyens matériels et humains, redoubler d'efforts et d'innovations pour rendre le quotidien plus facile et agréable aux Nîmois, toutes générations confondues.

Ma priorité : une ville pratique, agréable et solidaire.

- **Soutien aux associations** pour l'animation des quartiers
- Création d'un guichet unique aux associations.
- Augmentation des dotations aux conseils de quartiers, indispensables relais de la démocratie locale.
- Création du **Festival de Nîmes OFF** : Les stars nationales et internationales se produisent dans les Arènes et celles de demain investissent les espaces publics de la ville.

L'exemplarité d'une ville de garnison

- Création d'un guichet unique pour sécuriser l'arrivée des familles et les soutenir pendant les départs en opération : logement, école, transports, démarches simplifiées lors des mutations, priorité à l'emploi des conjoints...

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et promouvoir la formation tout au long de la vie.

- Création d'un guichet unique, pour connecter offres d'emploi, demandes d'apprentissage, de formation et besoins des entreprises.

Une ville engagée contre l'isolement de ses aînés

- Décrocher le label "Ville amie des aînés", pour faire de Nîmes un modèle du « bien vieillir », un levier d'innovation, d'emplois et de cohésion sociale.
- Engager une démarche participative associant nos seniors pour adapter l'espace public, l'habitat, les mobilités, l'information et les services aux besoins du grand âge.
- Création de la maison du pouvoir d'achat : recensement des différentes aides, accompagnement et orientation.



Nîmes accessible partout et par tous

- Amélioration constante et évolutive du réseau de transport collectif TANGO
- **Création du pôle d'échange multimodal de St Césaire.** La gare de St Césaire doit pleinement devenir la troisième gare de Nîmes, celle du transport quotidien entre la ville centre et l'ouest de l'agglomération !
- Déploiement du réseau de voies cyclables urbain et de ses liaisons avec le réseau des pistes cyclables de Nîmes Métropole et du département
- Poursuite du déploiement du réseau VéloNemo sur la totalité des quartiers de Nîmes et de sa périphérie.



Pour les Personnes à mobilité réduite

Trop d'habitants rencontrent encore des obstacles pour se déplacer ou accéder aux services : trottoirs difficiles, bus inégaux, centre ancien contraint. Nous ferons de l'accessibilité une grande cause municipale. **Avec un PAVE* renouvelé, co-construit avec les associations, nous agissons sur les parcours du quotidien.**

Nous lancerons un PAVE 2026-2032 avec un calendrier précis, des indicateurs publics et un budget dédié. Les travaux seront priorisés là où ils changent la vie : accès à Carémeau, aux écoles, à la gare, aux marchés.

Trottoirs continus, traversées sécurisées, feux sonores, bâtiments municipaux mis aux normes : chaque chantier sera évalué en coût et en service rendu. Avec Tango et l'Agglo, nous viserons des arrêts réellement accessibles et un transport à la demande mieux organisé.

* PAVE : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

4

CITOYENNETÉ :

Citoyens responsables



■ Des référendums locaux pour donner le choix à tous les citoyens.

J'ai conscience des efforts que nous devons déployer en matière d'urbanisme, de voirie, de propreté pour préserver notre cadre de vie.

Depuis maintenant plusieurs mois j'ai avancé des propositions concrètes.

Sur la sécurité notamment. Car sans sécurité, point de liberté. Certains candidats défilent au soutien d'un dictateur narco-traficant.

Ceux-là souhaitent baisser la garde et désarmer nos policiers.

Je propose tout l'inverse !

D'autres candidats en campagne se vantent d'aller à la rencontre des nîmois. J'y suis tous les jours comme adjoint au Maire de Nîmes et depuis 2020, Président de Nîmes Métropole. Demain maire, je m'engagerai d'ailleurs à activer le référendum local dans le cas d'une alternative entre deux options d'intérêt général pour lequel je considèrerai comme vertueuse une participation directe des Nîmoises et des Nîmois. Ce pourrait être le cas par exemple du devenir du stade des Costières.

■ Dotation d'un budget participatif biennal de 2M€ pour financer des projets d'intérêt général dans les quartiers

Le Maire et Président de l'Agglomération doit pleinement assumer ses décisions et ses responsabilités. Pour autant, je m'engage à mettre en responsabilité mes concitoyens. Cet engagement se matérialisera sous deux aspects : Dotation d'un budget participatif biennal de 2M€ (il faut 24 mois pour concevoir et réaliser un projet) pour financer des projets d'intérêt général dans les quartiers plébiscités par les Nîmois via les Conseils de quartier et directement depuis la plateforme participative en ligne.

5 ATTRACTIVITÉ :

L'attractivité de Nîmes ne se limite plus depuis bien longtemps à ses seuls atouts naturels et patrimoniaux. Bien sûr, il nous appartient de continuer à entretenir et mettre en valeur la Romanité de notre héritage. L'attractivité de demain, celle qui génère des ressources pour la ville et pour ses habitants est portée avant toute chose par le dynamisme de nos entreprises et leur capacité d'innovation. Mais, d'autres facteurs contribuent également à l'attractivité de la ville, tels que la qualité de nos formations, la créativité de notre culture contemporaine, notre gastronomie, la pertinence de notre offre touristique ou encore l'offre de la ville en matière d'accessibilité et d'accueil de la petite enfance.

En étant Maire et président de l'agglomération, je veux pouvoir maîtriser tous les leviers de cette attractivité afin de pouvoir garantir une montée en puissance de la prospérité de Nîmes et des Nîmois dans un climat social apaisé. J'entends accompagner les entreprises de notre territoire qui font l'emploi des Nîmoises et des Nîmois et nous donner les moyens d'accueillir de nouveaux entrepreneurs.



Faire de Nîmes une puissance économique de premier plan régional.

■ Dès mon arrivée à la Présidence de Nîmes Métropole en juin 2020, j'ai fixé le cap de l'expansion économique raisonnée.

- Grâce à la constitution d'importantes réserves foncières toutes compensées au multiple par la sanctuarisation d'espaces de protection de la faune et de la flore :

- **MAGNA PORTA** : 2100 emplois horizon 2028 (Numérique, Industrie, service à l'industrie)
- **Nîmes SUD- OcVia** : 900 emplois (logistique industrielle, centre pénitentiaire)
- **Plateforme aéroportuaire** transférée par l'Etat à Nîmes Métropole : émergence d'une filière aéronautique passant de 900 emplois aujourd'hui à 2500 emplois

- L'économie d'espace nous invite à rationaliser, verdir, désimperméabiliser et brancher au réseau des transports publics et des mobilités douces les anciennes zones d'activités :

■ Une expansion économique que je pourrai demain, élu à la ville et à l'agglo, amplifier :

- **Saint Césaire** : la plus ancienne zone industrielle de Nîmes va changer de visage et permettre l'implantation de nouvelles entreprises.
- **Marché Gare** : les travaux de requalification quasi intégrale doivent se poursuivre pour accueillir en priorité les entreprises de la filière Agroalimentaire.



La formation, condition à l'essor économique nîmois !

De l'université UNIMES à l'IUT, du Lycée de la CCI à l'Institut de Formation des métiers de la Santé, de l'École des Beaux-Arts à l'institut VATEL, de la faculté de Médecine aux CFA...

Ce sont plus de 16 000 étudiants Nîmois ou issus de communes environnantes qui se forment chaque année au sein d'une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur ou professionnel.

Pour chacun d'eux, il convient de garantir les conditions d'accueil de la vie étudiante : loisirs, logement, mobilité, activités sportives et culturelles...

Il convient également de poursuivre le soutien à l'enseignement supérieur, servir l'adéquation entre les besoins des filières locales et les formations et être en capacité d'assurer à chacun de nos étudiants des débouchés vers l'emploi. Pour ce faire, j'entends prioriser le développement d'une économie de production.

1 emploi créé dans l'industrie génère entre 3 et 5 emplois induits dans les services à l'industrie, offrant le plus grand éventail de métiers possibles.



Vers une offre commerciale équilibrée et harmonieusement répartie

Je proposerai dans les premières semaines de mon mandat un moratoire sur l'installation de grandes enseignes de périphérie.

Je soutiendrai le développement de commerces de proximité dans les quartiers.

Je poursuivrai et amplifierai la stratégie gagnante actuelle d'installation de commerces de centre-ville :

- Création d'une maison de l'attractivité et du commerce.
- Instauration d'une taxe sur les locaux vacants pour endiguer la vacance commerciale.



Le tourisme à la nîmoise : Vivre sa ville et aimer la partager.

■ Avec des outils de précision :

- Nîmes des Garrigues à la Camargue : Unification des offices de tourisme de Nîmes et de Nîmes Métropole pour des moyens accrus et une offre complète
- Silence, on tourne ! Création Bureau du Cinéma chargé de promouvoir les sites publics et privés de Nîmes et du périmètre Métropolitain auprès des sociétés de production et des régisseurs de cinéma
- Nîmes Ville de Congrès : H2 doit devenir un appelant majeur du tourisme d'affaire national et international.

■ Pour les plaisirs de la vie et de la ville :

- Nîmes, cité de la gastronomie : soutien à la promotion des grandes tables nîmoises.
- Création du festival de la gastronomie en présence de chefs étoilés et organisation d'un grand repas des chefs.
- Nîmes muscle son jeu : soutien aux grands événements sportifs comme UTS et aux grandes compétitions nationales et internationales (tour de France, coupe du monde tir à l'arc, etc.)
- Envoyez la musique : les plus grandes stars mondiales dans les arènes le soir, création du Festival de Nîmes Off pour les pépites montantes dans les rues et les salles de spectacle.
- Nîmes de lumières et d'eau : pour les soirées d'été aux Jardins de la Fontaine
- Festival de la Pop culture : Création du 1^{er} festival de la pop culture (Comix, series, cinema)
- Création de la 1^{ère} Agora des Influenceurs : Inédit en France, Nîmes ouvre ce marché !
- L'Odeon-Comedy Club : réhabiliter l'Odeon en salle de Stand up

■ Pour l'évasion artistique

- Impressionnisme : Exposition annuelle de portée nationale au Musée des Beaux-Arts
- Espace Claude VIALLAT : Création de l'Espace Claude VIALLAT, fondateur de l'Ecole Support-surface (Chapelle des Sœurs)
- Obtention du Label Scène Nationale pour le Théâtre Bernadette LAFONT.
- Gratuité totale et pour tous des musées. (Hors Musée de la Romanité)

Le jean est le vêtement universellement le plus porté. Il faut faire savoir au Monde que Nîmes en est l'origine :

- Création du Musée du Jean toile Denim dans le Palais épiscopal (vieux Nîmes) : expériences immersives autour de la création, de l'innovation révélant créateurs, jeunes talents et savoir-faire locaux.
- Création de la Fashion Week du Denim, événement célébrant l'histoire du jean, ses icônes, sa place dans la pop culture et la mode contemporaine.



■ Pour la connaissance :

- Nouvelle muséographie du Musée d'histoire naturelle qui possède l'une des plus belles collections de France (quadrilatère des Jésuites)
- Et tout à côté, le Cloître des Jésuites sera le cadre de manifestations musicales et littéraires (quadrilatère des Jésuites)
- Dans le décor boisé de l'historique bibliothèque Séguier : remise en vie d'un lieu feutré d'échanges, de détente et de réflexion (quadrilatère des Jésuites)
- Gratuité totale et pour tous de toutes les bibliothèques.



■ Pour l'esprit de la fête :

Je veux que la Féria traverse le temps. Il faut pour cela revenir à la fois aux sources de la fête et lui ouvrir des horizons nouveaux et durables.

- Désignation d'un élu avec délégation exclusive « Feria »
- les penas, fanfares et bandas qui étaient la marque des Férias de Nîmes doivent réinvestir massivement nos rues.
- « une Feria des familles et de la musique » doit se réapproprier l'espace sur le boulevard Jean-Jaurès, à l'écart de la fièvre du centre-ville autour d'une grande scène place Jules Guesde
- « la Féria des Enfants » doit se sédentariser aux Jardins de la Fontaine et dans les arènes.

6 FISCALITÉ :

J'ai entendu vos préoccupations sur la sécurité, la santé, le pouvoir d'achat.
La baisse de la fiscalité n'est possible qu'avec la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.
Je l'ai réalisé à Nîmes Métropole. Je sais faire.
Je mettrai tout en œuvre pour y parvenir sur Nîmes.
Une ville qui, faut-il le rappeler car c'est unique en France, n'a jamais augmenté son taux d'imposition depuis 25 ans.
La mutualisation des deux collectivités va dans ce sens.



EFFICACITÉ :

Maire et Président de Nîmes Métropole :

Élu premier magistrat de la ville, je serai candidat à la Présidence de Nîmes Métropole. Car je défends la vision d'un Maire également Président de l'agglomération comme c'est le cas dans de très nombreuses villes de France comme Toulouse, Nancy, Nantes, Rennes, Toulon, Nice, et plus près de nous Montpellier, Alès... Cela n'a donc rien d'exceptionnel. C'est un gage d'efficacité et d'économie.

LES 7 POINTS MARQUANTS DU PROJET

SÉCURITÉ

- Le binôme « Préfet – Maire » sera réactivé
- Création d'un Poste de Police Mobile
- Création d'un Poste de Police Municipale en centre-ville
- Mise en place de bornes d'alerte vidéo
- Mise à disposition de drones de surveillance urbaine
- Renforcement du dispositif de vidéosurveillance
- Du bleu dans la rue avec des policiers municipaux libérés des tâches administratives
- Sécurisation par vidéo surveillance des Parvis des écoles
- Patrouilles Police Municipale aux entrées/sorties des écoles
- Brigade volante dédiée aux nuisances nocturnes.
- Renforcement des opérations conjointes Préfet / Maire sur les établissements nocturnes

50 INVESTISSEMENTS DE PROXIMITÉ

Investissements en matière de culture, sport, services publics, infrastructures, équipements de solidarité... programmés et identifiés dans tous les quartiers de la ville.

SANTÉ / ENVIRONNEMENT

- Repenser le contrat Local de santé de Nîmes : chaque Nîmois doit avoir son médecin !
- Chaque Nîmois doit avoir les moyens de se soigner : création d'une complémentaire santé communale à tarif modéré pour les plus modestes d'entre-nous.
- Création de trois nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles couvrant les quartiers nîmois.
- 30 Places, 300 rues, 3000 arbres
- Pour les joggers, aménagement sur les sites unifiés Parc Jacques Chirac & Bois des Noyer d'un parcours de santé de 2,5 km en site propre éclairé, surveillé et sécurisé.
- Pour l'exemplarité : 100% d'énergie verte dans les bâtiments communaux.
- Désimperméabilisation des cours d'école et refroidissement des bâtiments scolaires.

ATTRACTIVITÉ

- Création d'une maison de l'attractivité.
- Faire de Nîmes une puissance économique de premier plan régional.
- Moratoire sur l'installation de grandes enseignes de périphérie.
- Amplifier la stratégie gagnante actuelle d'installation de commerces de centre-ville et développer le commerce de proximité dans les quartiers.
- Création d'une délégation exclusive « Feria »
- Gratuité totale des musées⁽¹⁾ et bibliothèques pour tous.
- Jean Denim : création d'un musée et d'une Fashion week.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Activation du référendum local dans le cas d'une alternative entre deux options d'intérêt général
- Dotation d'un budget participatif biennal de 2M€ pour financer des projets d'intérêt général dans les quartiers
- Augmentation des dotations aux conseils de quartiers.

PUBLICS FRAGILES

- Accessibilité une grande cause municipale PAVE⁽²⁾ 2026-2032 : calendrier précis, indicateurs publics et budget dédié.
- Autour des écoles et des crèches, création de périmètres sécurisés : 20 km/h, trottoirs praticables pour poussettes, traversées protégées et dépose-minute.
- Création d'un guichet unique petite enfance : offrir à chaque famille une solution d'accueil accessible, quel que soit le quartier, le revenu ou la situation professionnelle.
- Référents isolement
- Aide aux devoirs (17h/19h)

FISCALITÉ :

Pas d'augmentation du taux d'imposition (comme depuis 25 ans) et baisse conditionnée à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

TOUTS
NÎMES
franckproust2026.fr